

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2020-004

Date de convocation : 30 janvier 2020

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt, le 10 FEVRIER à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, VIRET, MARTIN, ANTOINE, CHANA, MICHEL, CORBIN, BESSEY, DURRANT, CARRET, FONTES, GROSSIORD, ANDREYS, DUMORTIER, LHOPITAL.

Mme ARDOUIN,

Secrétaire de séance : M. Viret

### Objet : Renouvellement des conventions fixant les modalités d'intervention du technicien

Monsieur le Président explique au Comité que les conventions passées avec le syndicat des eaux de Communay et Région, et le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Sud, fixant les modalités d'intervention du technicien arrivent à leur terme, et qu'il convient de les renouveler pour l'année 2020.

Participations annuelles : Syndicat Rhône-Sud = 10 000 €  
Syndicat Communay et Région = 24.4% des dépenses effectivement engagées,  
(déduction faite de la participation du syndicat Rhône-Sud).

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**Approuve** les conventions à passer avec le Syndicat des Eaux de Communay et Région, et le Syndicat Mixte d'eau potable Rhône-Sud pour fixer les modalités d'intervention du technicien. Ces conventions prennent effet au 01/01/2020 pour une durée d'un an reconductible une fois par tacite reconduction.

**Autorise** le Président à signer ces conventions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le

Le Président  
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2020

Application agréée E-legalite.com